



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 122393

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les résultats d'une enquête santé de l'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales. L'USEM conduit cette enquête tous les deux ans auprès de 60 000 étudiants dans toute la France, avec le concours de mutuelles étudiantes régionales adhérentes : MEP, MGEL, SMEBA, SMEREB, SMEREP et VITTAVI. Cette enquête a mis en lumière une forte proportion d'étudiants confrontés à des problèmes d'accès aux soins, de mal-être et de conduites addictives. L'USEM constate que la population étudiante est une population confrontée à des risques bien spécifiques qui doivent être pris en compte et auxquels il faut apporter une réponse adaptée, au risque de voir des comportements ou des pathologies s'installer durablement et atteindre le capital santé de cette population. Il lui demande donc de mettre en oeuvre des mesures en faveur de l'amélioration de la protection sociale et de la santé des étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122393

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12197

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)